

Image not found or type unknown



Renseignements sur la demande d'un congé longue maladie

Par **vezolles**, le **18/03/2012** à **10:10**

Bonjour,

je suis en arret maladie,je suis fonctionnaire dans une mairie.nous avons demander un congé longue maladie,j'ai ete convoquer chez un expert,qui a accorder mon clm(mon docteur traitant a demander le rapport d'expertise).j'ai reçu par le comité medical un non a la demande de mon clm.mon medecin me dit qu'il y a un probleme,d'ou il a demander le rapport d'expertise,car le comité doit suivre la decision de l'expert,et que seul mon superieur hiérarchique peut refuser la decision de l'expert,pour mon cas,monsieur le maire donc.est ce vrai que le comité medical doit suivre l'avis de l'expert?merci d'avance pour vos reponses